



BORDEREAU DE DECLARATION TAXE FORFAITAIRE

A retourner à la Communauté de Communes avant le 20 mai

1- PROPRIETAIRE

Nom..... Prénom.....
 Adresse complète :.....
 Tel :.....Fax :.....Email :.....
 Site Internet :.....

2- VOTRE OU VOS ETABLISSEMENT(S) : (cochez et renseignez en fonction de votre cas)

Meublé 1 – Nom.....
 Adresse :..... Capacité d'accueil :.....

Meublé2 – Nom.....
 Adresse :..... Capacité d'accueil

➔ **Capacité d'accueil totale. (1)**

3 - INDIQUEZ VOTRE PERIODE D'OUVERTURE (entre le 1^{er} juin et le 30 septembre)

➔ Du/...../ 2007 au/...../ 2007 soit **Nuitées taxables (2)**

4- CALCULEZ VOTRE FORFAIT : ((1) X (2) X 0.40€) – Abatt oblig % = Somme due

Nombre nuitées taxables		Abatt. oblig.	Capacité d'accueil (1)	Tarif de taxe de séjour	Somme due
Tranche	Votre nombre (2)				
1 à 60		- 20 %	x	X 0.40	=
61 à 105		- 30 %	x	X 0.40	=
106 et +		- 40 %	x	X 0.40	=

Nota bene : La « taxe de séjour forfaitaire » est appliquée à tous les meublés du tourisme non classés. Les hébergements **classés** sont assujettis à la « taxe de séjour au réel », pour réaliser ce **classement Préfecture** (attribution d'étoiles sur simple visite, valable 5 ans) contactez le Service Tourisme.